



MEMBRE DE LA FSM
www.musicavi-nordisere.org

Assemblée Générale Ordinaire de MUSICAVI Nord Isère du 16 octobre 2011 **Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Vienne**

QUORUM :

Après l'appel des sociétés, treize sociétés présentes et trois sociétés représentées, le quorum étant largement atteint l'Assemblée Générale. est déclarée ouverte par le président Jean Pierre MARTIN.

Le Président demande une minute de silence à la mémoire des proches des musiciens et amis de la musique, disparus au cours de la saison 2010/2011.

LES PERSONNALITES :

Personnalités présentes : Jacques REMILLER Député Maire de Vienne, Patrick CURTAUD Adjoint à la Culture, Jean-Luc COTTIN Président de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises, Jean DEROUBAIX Président honoraire de Musicavi Nord Isère, Raymond ODET Vice Président de l'UFF Rhône Alpes.

Personnalités excusées : Bernard SAUGEY Sénateur, Georges COLOMBIER Député et Conseiller Général, Thierry AUBOYER Conseiller Général d'Heyrieux, Raymond BERTHIER Maire de St Just Chaleyssin, Roger PORCHERON Maire d'Estrablin, Louis PAYET Président de l'Union des Fanfares de France Rhône Alpes.

Le Président remercie M. le Député Maire pour l'accueil de l'AG 2011 de Musicavi NI dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

Les élus qui suivent régulièrement et avec attention les manifestations des sociétés musicales locales, confirment leur soutien : Jacques REMILLER Député Maire de Vienne remercie tous les responsables et les membres des associations musicales pour le travail accompli. Saluant la présence de Jean DEROUBAIX, Jacques REMILLER lui adresse un hommage très appuyé rappelant que Jean DEROUBAIX a commencé sa carrière iséroise dans cette ville de Vienne en tant que directeur de l'Union Musicale.

Patrick CURTAUD fait le point sur la réalisation en cours, la construction à l'Espace St Germain de locaux pour accueillir la Médiathèque, l'Ecole de Musique et de Danse Municipale, avec une salle de répétition pour l'Harmonie locale. Une belle réalisation culturelle pour la ville de Vienne.

RAPPORT MORAL :

Le secrétaire Gérard PEMPY donne lecture du compte rendu moral 2010 / 2011.

Le Président rappelle que Musicavi NI se tient à la disposition des sociétés pour les demandes de récompenses, pour les déclarations d'accidents et répond, dans la mesure du possible, à toutes les invitations des sociétés, AG, concerts...etc.

Le rapport moral, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

LES COMPTES :

Marcel LINAGE trésorier de l'association présente les comptes de l'année écoulée. Pour des raisons de transparence, les comptes sont séparés, Musicavi Nord Isère d'une part et les comptes du Centre de Loisirs Musical d'autre part.

Les comptes d'exploitation ont été au préalable examinés par les vérificateurs aux comptes Daniel MOLLARD et Serge GUINET. Les comptes 2010/2011, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité.

CENTRE DE LOISIRS MUSICAL :

Le centre de loisirs organisé en juillet répond à l'attente des familles, il est en progression régulière au niveau des effectifs. Le Centre de Loisirs Musical de juillet 2011 a accueillis 87 enfants venus de 15 communes du Nord Isère dont 43 enfants musiciens, 44 enfants non musiciens. Le but étant pour les enfants musiciens de les initier à la musique d'ensemble, la plupart d'entre eux n'avait jamais joué en Orchestre avant de participer au Centre de Loisirs.

Pour les enfants non musiciens, nous souhaitons leur donner envie d'apprendre à jouer d'un instrument de musique et certains intègrent, à l'issue du séjour, une Ecole de Musique proche de leur domicile.

La journée porte ouverte constitue l'évènement musical du centre. Après une aubade en fin de matinée, la journée se termine avec le conte musical créé par les stagiaires avec l'aide des animateurs, sur un thème défini à l'avance par l'équipe d'animation. Les décors sont fabriqués par l'équipe d'animateurs avec les stagiaires, ils étaient particulièrement réussis. Nous remercions particulièrement la Mairie de Jardin qui met le Groupe Scolaire à notre disposition.

Jean DEROUBAIX souligne que le travail musical au Centre de Loisirs s'appuie sur le niveau musical des enfants qui est en constante progression, ceci grâce au travail sérieux qui est réalisé au sein des Ecoles de Musique du territoire. Cette condition favorable permet de monter très rapidement des morceaux musicaux en formation d'Orchestre et en formation de Chorale.

SITE INTERNET :

Concernant le site Internet, Thierry SAINTAGNE indique que ce dernier est de plus en plus visité par les internautes. La grande majorité des sociétés utilise maintenant le site pour annoncer leurs différentes manifestations. Pour la saison dernière, de octobre 2010 à septembre 2011, 12 sociétés ont utilisé le site annonçant 156 manifestations musicales sur le Nord Isère. Ce dernier chiffre reflète le dynamisme des sociétés locales. Afin d'élargir encore les possibilités d'accès au site Internet de Musicavi Nord Isère, **nous proposons aux responsables de société de contacter leur municipalité afin d'établir un lien direct à partir du site Internet municipal de leur localité.**

Le Président remercie Thierry pour la bonne tenue du site Internet, pour sa réactivité et pour sa compétence.

COTISATION 2013 :

La cotisation 2013 est maintenue à 30€. A noter que la cotisation n'a pas subi d'augmentation depuis la création de MUSICAVI Nord Isère en mars 2002.

QUEL AVENIR POUR LES ECOLES DE MUSIQUE ASSOCIATIVES RHÔNE ALPES ? :

Les Ecoles de Musique Associatives de la Région Rhône-Alpes sont actuellement soumises à des contraintes financières insurmontables.

Le moral des responsables "bénévoles" est largement atteint et leur démotivation est présente.

- ⇒ D'une part le désengagement du Conseil Général de l'Isère se confirme. Sur les trois dernières années plus de 40% en moins sur la subvention de fonctionnement de nos Ecoles de Musique !
- ⇒ D'autre part les partenaires sociaux ont décidé de suspendre la Convention Collective Rhône-Alpes au profit de la Convention de l'Animation. La décision a été prise en février 2011 avec application immédiate en septembre 2011, donc sans délai de transition. Or l'application de la Convention de l'Animation conduit, à activité constante, à une augmentation de la masse salariale entre 30 et 40% suivant la spécificité de chaque Ecole de Musique !

La motivation principale de tous les responsables bénévoles est d'offrir l'accès de l'apprentissage de la musique au plus grand nombre quel que soit, par ailleurs, la situation des familles.

Or actuellement l'apprentissage de la musique demande aux familles un effort financier important. En plus des cours, il faut acquérir un instrument de musique, des manuels de formation musicale, payer les morceaux d'examen....

A l'heure où chacun s'accorde à constater des inégalités sociales importantes, nous allons contribuer nous-même à leur aggravation en augmentant la participation financière des familles !

Pourquoi, l'approche de la culture musicale serait-elle réservée uniquement aux enfants des classes aisées ?

S'il s'agit de combler le déficit prévisible des Ecoles de Musique uniquement par les familles, alors les bénévoles vont perdre leur principale motivation !

⇒ Jacques REMILLER Député Maire prend acte des nouvelles difficultés auxquelles doivent faire face les Ecoles de Musiques Associatives Rhône-Alpes, il va regarder la possibilité d'intervenir au niveau national. Par ailleurs il invite les responsables concernés à s'organiser dans le cadre des communautés de communes ou d'agglomérations

⇒ Jean DEROUBAIX est très inquiet de cette situation, car si les Ecoles de Musique augmentent trop la participation des familles, les effectifs vont baisser. Or le renouvellement des musiciens au sein des sociétés locales se fait grâce à la formation dispensée par les Ecoles de Musique de proximité. **A terme, la conséquence directe pour les sociétés musicales est évidente, ce sera une plus grande difficulté de recrutement pour renouveler leurs effectifs.**

⇒ Jean Luc COTTIN président de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises, informe l'assistance de l'existence d'une association, créée à l'initiative des directeurs d'Ecole de Musique, qui s'est fixée pour tâche de sensibiliser les élus aux difficultés des Ecole de Musique suite à la réduction des subventions de fonctionnement du Conseil Général.

FESTIVAL DU GROUPEMENT :

Le Président souhaite qu'il y ait au moins tous les deux ans un Festival organisé au sein du groupement. Or il n'y pas eu de Festival Musicavi Nord Isère depuis celui organisé par l'Etoile Jardinoise en 2008, après celui d'Heyrieux en 2007.

Prochains Festivals : L'Harmonie de Seyssuel prend une option pour monter un Festival en 2014 et l'Union de la Vallée nous propose d'organiser un Festival en 2016. Le Transmusical Orchestre de Vienne n'a pas pu être présent à l'AG, nous demanderons s'il maintient son option pour organiser un Festival à Vienne en 2013.

Prochaines Assemblées Générales : la prochaine Assemblée Générale de MUSICAVI Nord Isère se tiendra dimanche 14 octobre 2012 à St Just Chaleyssin. Les A.G. suivantes se tiendront en 2013 à Jardin et en 2014 à Seyssuel.

ELECTION DU BUREAU :

Le bureau est élu à l'unanimité, il se présente ainsi : Président JP MARTIN, secrétaire Gérard PEMPY, secrétaire adjoint Francis DEROUBAIX, trésorier Marcel LINAGE, trésorier adjoint Jean Marc SAUGE.

Les vérificateurs aux comptes : Daniel MOLLARD et Serge GUINET poursuivent leur mission en toute indépendance, pour éviter d'être juge et partie ils ne font pas partie du bureau.

Nous rappelons que Jean DEROUBAIX est Président honoraire de MUSICAVI NI depuis sa création.

Intervention de Cédric MARCHAL :

Cédric MARCHAL et son équipe monte des projets en associant les associations locales et en impliquant au maximum, les habitants des villes et des villages.

Cédric apprécie particulièrement nos formations musicales ainsi que la convivialité qui est présente et entretenue.....

Il nous fait part de son expérience de l'organisation des fêtes musicales qui ont entouré l'anniversaire des 150 ans du rattachement de la Savoie à la France : 1860 musiciens et choristes !!

Le Président ajoute que l'Harmonie d'Heyrieux travaille depuis deux saisons avec Cédric MARCHAL et son équipe. En particulier l'Harmonie d'Heyrieux a été impliquée pour participer au défilé déambulatoire prélude à la Biennale de la Danse 2010 à Lyon. Cette expérience a laissé un excellent souvenir à tous les participants et à leur famille.

Peut-être serait-il intéressant pour les prochains Festivals du Secteur, de rechercher de nouvelles idées, d'impliquer les sociétés locales musicales, les chorales, peut-être d'autres associations non musicales....etc, de faire participer les habitants par des actions de proximité, concerts de quartier, des défilés parades avec des pas de danse ...etc

La réflexion est ouverte et la créativité de chacun est sollicitée.....

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jean Pierre MARTIN clôture l'AG MUSICAVI 2011, en remerciant les personnalités présentes pour leur soutien actif, les représentants des sociétés musicales pour leur participation constructive et la municipalité de Vienne pour l'accueil de cette AG 2011.

C'est autour du vin d'honneur, offert par la Municipalité de Vienne en présence du Député Maire Jacques REMILLER, que s'est terminée l'Assemblée Générale 2011, prolongée pour ceux qui le souhaitaient par un repas amical et sympathique au "P'tit Bouchon" à Vienne.